



Analyses coûts-bénéfices et SST : un mariage de convenance ?

Marian Schaapman
ETUI

L'élaboration des politiques de l'Union européenne s'accompagne de calculs des coûts. Même si la santé et la sécurité au travail (SST) constituent un droit humain fondamental, guidé par le principe selon lequel les mesures de SST doivent être prises pour protéger à tout prix les travailleurs, elles ne sont pas à l'abri de ces calculs dans un monde où les ressources financières restent souvent limitées. Les analyses coûts-bénéfices font partie intégrante des processus actuels d'élaboration des politiques européennes et semblent appelées à le rester, du moins jusqu'à nouvel ordre. En tant que membres de la communauté de la SST, nous devons donc nous plier à l'exercice. Mieux vaut donc tenter de façonner les règles du jeu plutôt que de se contenter de s'en plaindre depuis les gradins. Les syndicats ont tout intérêt à participer à ces études et à examiner de près la manière dont elles sont menées afin de contribuer à définir leurs questions et leurs méthodologies et, donc, leurs résultats.

Il convient toutefois de tenir compte de certaines complexités fondamentales. Le premier problème que posent les analyses coûts-bénéfices, en particulier dans le domaine de la SST, est qu'elles comparent des catégories foncièrement dissemblables. Le fait de traiter sur un pied d'égalité, d'une part, la valeur de la vie et de la santé humaines et, d'autre part, le coût que représente la mise en œuvre d'une mesure de réduction des risques pour l'industrie est non seulement moralement critiquable, mais également extrêmement difficile à concrétiser dans la pratique. Quel est le prix exact que nous sommes disposés à payer pour une vie humaine ? Combien pour éviter que des années de qualité de vie ne soient dégradées par la maladie ou le handicap ?

Ensuite, là où les coûts sont généralement faciles à chiffrer, ce n'est pas le cas des bénéfices, car ils concernent principalement la santé et sont donc "intangibles". Il en résulte souvent un "biais du statu quo"

qui fait que les mesures politiques influencées principalement par des considérations de coût se traduisent par un renforcement du statu quo plutôt que par un changement positif. Par ailleurs, quels sont précisément les risques et les conséquences pris en compte pour "mesurer" les bénéfices ? Si, par exemple, nous ne prenons en considération que les effets cancérogènes de certaines substances et en négligeons d'autres effets néfastes, le résultat obtenu correspondra à une sous-estimation de la réalité.

Pour finir, les coûts sont généralement immédiats, alors que les bénéfices des mesures de SST se manifestent souvent des années plus tard. Les analyses coûts-bénéfices traditionnelles appliquent généralement un "taux d'actualisation" pour calculer tous les coûts et bénéfices pertinents en valeur actualisée. La souffrance humaine future ne devrait-elle cependant pas avoir la même valeur que la souffrance humaine actuelle dans les décisions

Les analyses coûts-bénéfices font partie intégrante des processus actuels d'élaboration des politiques européennes.

politiques ? Un parallèle peut ici être dressé avec les politiques environnementales : si nous devons accorder moins de valeur à la vie des générations futures, les politiques d'atténuation du changement climatique sembleraient moins bénéfiques qu'elles ne le sont en réalité.

À la lumière de ces écueils (et d'autres), la participation des syndicats aux analyses coûts-bénéfices s'avère indispensable. Ces analyses traditionnelles, utilisées pour décider des options politiques les plus rentables, ne sont toutefois pas les seules. Deux autres types d'études en particulier valent la peine d'être mentionnés ici et méritent que les syndicats s'y intéressent.

Le premier est l'étude dite du "coût de l'inaction". Celle-ci diffère de l'analyse coûts-bénéfices dans la mesure où elle ne calcule pas les coûts de différentes options possibles pour réduire les risques, mais plutôt les coûts liés à une certaine situation si aucune action n'est entreprise. Deux études de l'ETUI réalisées ces dernières années en sont de bons exemples : l'une sur les coûts des cancers professionnels et l'autre sur les coûts des risques psychosociaux¹. Ces études sur les coûts de l'inaction ont pour objectif de pousser les décideurs politiques à prendre des mesures permettant d'éviter les coûts (ou plutôt de générer des bénéfices) à l'avenir.

Le second type est illustré par une étude récente de l'organisme de droit public Safe Work Australia (SWA)² qui, plutôt que de se contenter de calculer les coûts des maladies et accidents professionnels sur une certaine période, a estimé l'impact économique positif global de l'absence totale de ces maladies et accidents. Au moyen d'un modèle recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS)³, SWA

a réussi à démontrer que l'absence de maladies et d'accidents professionnels entraînerait une augmentation du PIB, une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi ainsi qu'une hausse des salaires, et ce, tant dans les secteurs directement concernés que tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Ce type d'analyse, que l'on pourrait qualifier d'"étude des bénéfices", peut également pâtir de problèmes méthodologiques (p. ex., quelles données prendre en compte ou comment traiter les problèmes liés aux sous-enregistrements et à la non-reconnaissance des maladies professionnelles ?). Néanmoins, cette analyse demeure importante en raison du message qu'elle nous transmet : des lieux de travail plus sûrs et plus sains se traduisent automatiquement par une société plus riche, pour notre plus grand bénéfice à tous. Un message dont nous avons grandement besoin.

Les syndicats ont tout intérêt à participer à ces études et à examiner de près la manière dont elles sont menées.

1. Vencovsky D. et al. (2017) The cost of occupational cancer in the EU-28, ETUI; Sultan-Taïeb H. et al. (2022) Burden of cardiovascular diseases and depression attributable to psychosocial work exposures in 28 European Countries, European Journal of Public Health, 32 (4), 586-592. (Un article revu par des pairs et un rapport de l'ETUI sont encore prévus sur ce sujet en 2023.)
2. Deloitte Access Economics (2022) Safer, healthier, wealthier: the economic value of reducing work-related injuries and illnesses, Safe Work Australia.
3. The Computable General Equilibrium (CGE) model.